



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets informatiques

Question écrite n° 113414

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'augmentation du parc informatique et des accessoires attendant dans les ménages et les entreprises. Ce parc arrive en phase de renouvellement et le recyclage de ces matériels hautement polluants se pose avec acuité. Certes depuis la mi-novembre la filière déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE) est opérationnelle. Toutefois il semblerait que des campagnes complémentaires de sensibilisation et d'orientation faciliteraient le devoir des ménages afin qu'ils puissent évacuer les anciens matériels électriques ou électroniques dans des meilleures conditions de préservation de l'environnement. Il la remercie de bien vouloir porter à sa connaissance quels types d'actions peuvent être mis en place dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113414

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13119